

M^e François Chapados, Membre honoraire de la FMOQ (2008)

François Chapados naît à Chandler, le 30 août 1937. Sa famille vivra aussi à Gascon, puis à Gaspé et de nouveau à Chandler, où son père tient un commerce de meubles après avoir fait carrière dans la Gendarmerie royale. Il a un frère, trois sœurs et est le deuxième de la famille. François n'a que 14 ans lorsque son père meurt. Il aura toutefois eu la chance d'établir des liens très étroits avec lui pour l'avoir accompagné souvent, dès l'âge de 7 ans, à la chasse et à la pêche. Il fait la plus grande partie de son cours classique au Séminaire de Gaspé où il est pensionnaire. Pour payer ses études, il travaille l'été à la voirie et pour la compagnie Gaspesia

À 20 ans, il est frappé par un événement qui a bouleversé tout le Québec, et surtout la Gaspésie : la grève de Murdochville. Cette grève qui eut lieu en 1957 passera à l'histoire à cause de ses manifestations et de ses affrontements violents. François connaît bien M^e Louis Doiron, de Chandler, qui comparaît pour les Métallurgistes Unis d'Amérique contre la partie patronale, la compagnie Gaspé Copper Mines. Il a le privilège d'accompagner M^e Doiron au palais de justice de Percé pour le voir plaider. Cette grève est une étape déterminante dans l'opposition du mouvement ouvrier à la surexploitation des travailleurs au Québec et a donné lieu à une vague de solidarité qui a permis par la suite aux syndicats de se renforcer.

À partir de cette expérience, et touché par le sort des travailleurs, François Chapados saisit toute l'importance du contrat entre l'employeur et l'employé et décide de s'orienter en droit du travail. C'est pourquoi, à la cérémonie de prise des rubans qui où l'on annonce ce que l'on veut faire dans la vie, il choisit le ruban vert, celui du droit. Il se retrouve donc dans la métropole, le grand centre de prédilection des Gaspésiens, et centre industriel idéal pour qui veut défendre des ouvriers. Il obtient sa licence en droit de l'Université de Montréal. Il sera président de la promotion de 1961.

Il vient de terminer ses cours de doctorat, lorsqu'il ouvre son propre cabinet avec un compagnon de classe : le cabinet Chapados & Levac, rue Sherbrooke Est. Il est assez inhabituel et plutôt courageux de commencer à pratiquer le Droit à son compte, et c'est pourtant ce qu'il fait. Pour obtenir ses premiers mandats, il se fait connaître auprès des Gaspésiens établis à Montréal et leur offre ses services. Ils seront ses premiers clients.

Engagé jusqu'au cou dans une carrière qui connaît des débuts fulgurants, il n'aura plus de temps à consacrer à sa thèse de doctorat. Le bureau grossit d'année en année et comptera 15 avocats à son apogée.

Pendant son cours universitaire, il rencontre Lise Vaillancourt, qui est alors étudiante à l'École normale supérieure. Ils se marieront en 1963 et auront trois filles : Annie, Emmanuelle et Maude.

Les premiers clients de M^e Chapados lui confient des dossiers en droit civil et criminel, dont certains feront les manchettes. Dès son premier procès, où il défend un automobiliste ayant fauché un piéton, un journal rapporte que ses interventions éloquentes impressionnent le juge qui dira regretter que le procès se soit conclu sans qu'il ait pu avoir l'occasion d'entendre la plaidoirie de M^e Chapados.

En 1963, on assiste à l'émergence des mouvements indépendantistes. Il est appelé à défendre des membres de la 1^{ère} vague du FLO, de l'ALO et du PIQ impliqués dans différents délits et attentats à la bombe revendiqués par ces organisations. Il participe à l'enquête Dorion en 1965, une affaire de pôt-de-vins versés à des fonctionnaires, pour la remise en liberté du célèbre Lucien Rivard. À l'époque, ce scandale fait autant de bruit que celui des commandites. M^e Chapados y représente un témoin important, un personnage influent de la politique fédérale.

Le dossier déterminant qui consolidera sa crédibilité en droit du travail sera l'affaire Monsanto en 1966, quand survient une explosion à l'usine causant la mort de 11 ouvriers. Le directeur de l'Union des huiles lui demande de représenter le syndicat. Cette cause lui apporte de nombreux clients parmi les regroupements ouvriers : Union des ouvriers de l'électricité, le syndicat des pompiers, le syndicat des postiers, et celui des employés de l'usine textile Regent Knitting.

En 1968, l'enquête Trahan sur l'Hôpital Charles-LeMoyne où l'on accuse quatre médecins, dont un omnipraticien, de contrôler l'établissement, sera son premier mandat pour la FMOQ. Il défend avec succès l'omnipraticien en cause, à la demande du président de la Fédération, le D^r Gérard Hamel. Cette affaire fera valoir les compétences de M^e Chapados en droit médical et professionnel auprès de la FMOQ. Après l'affaire de l'Hôpital Charles-

LeMoynes, la carrière de M^e Chapados sera étroitement liée à l'histoire de la FMOQ. En 1969, son nom figure pour la première fois aux procès verbaux du Bureau et du Conseil de la Fédération. Il succédera à M^e Guy Merrill Desaulniers et à M^e Louis-Claude Trudel en tant que conseiller juridique.

Avec des dossiers qui le mettent en vue et qu'il défend avec succès, M^e Chapados acquiert une belle notoriété. On ira même jusqu'à l'inviter, en 1969, à présenter sa candidature dans la circonscription de St-Jacques, que laisse le ministre démissionnaire Paul Dozois. Il n'empruntera cependant pas la voie de la politique, préférant se consacrer au droit professionnel et à l'un de ses principaux clients, la FMOQ.

À compter de 1969, il ne défendra plus de dossiers touchant des particuliers, sauf à la demande de ses clients. Ce sera le cas dans l'affaire Saint-Germain, de 1972 à 1975, dans laquelle Jacques St-Germain, médecin travaillant à l'urgence de l'Hôpital Fleury, fait transférer un patient qui décède pendant son transport. Le médecin est poursuivi pour négligence criminelle. Cette affaire sera portée jusqu'en cour d'appel et gagnée par M^e Chapados.

Aux côtés du D^r Hamel, il participera à la valorisation du statut du médecin omnipraticien et à la reconnaissance du syndicalisme professionnel et médical, deux enjeux cruciaux à cette époque. Les omnipraticiens signeront d'abord l'entente sur l'assistance-médicale en 1966, son renouvellement en 67, où sera instaurée la retenue syndicale. Puis, l'entente sur l'assurance-maladie du Québec, en 1970, reconnaîtra la FMOQ comme seul et unique agent négociateur pour les omnipraticiens. Elle définira les conditions d'exercice et les normes de rémunération des médecins participant au régime public. Une nouvelle entente générale beaucoup plus élaborée sera paraphée en 1976. Cette dernière affirmera l'autonomie professionnelle du médecin et sa liberté thérapeutique, autant en cabinet qu'en établissement et deviendra l'entente de référence entre le gouvernement et les omnipraticiens.

En 1971, la présence permanente d'un avocat devient nécessaire aux bureaux de la Fédération. M^e Chapados participe aux démarches visant la mise en place d'un service juridique interne. Les deux premiers avocats permanents engagés successivement à ce poste proviendront du cabinet de M^e Chapados.

Graduellement, la FMOQ qui occupait, au début, le quart de la charge de travail de M^e Chapados, prend de plus en plus d'importance, de sorte que sur les 40 années passées au service de la Fédération, il consacra les 25 dernières à s'occuper des affaires de la FMOQ avec, pour seul autre client important, le Conseil de l'industrie laitière du Québec et des causes *pro bono*, dont la principale est la Fondation québécoise de l'épilepsie.

1981, Clément Richer est élu président de la Fédération. Le ministre de la Santé est alors Pierre-Marc Johnson. Les omnipraticiens sont impatients de renouveler une entente échue depuis 1979. L'année suivante aura lieu la première grande contestation de la FMOQ, marquée par un arrêt de travail de quelques jours, avec maintien des soins d'urgence. Pour la seule fois de leur histoire, les omnipraticiens se verront imposer une loi spéciale. Les pourparlers reprendront. On est en pleine crise économique, et l'entente sera négociée directement avec le Conseil du trésor.

Autre belle victoire : après s'être battus longtemps, les omnipraticiens obtiendront une réglementation en juin 1984, qui reconnaîtra l'existence obligatoire des départements cliniques de médecine générale dans tout établissement offrant des soins généraux, afin d'assurer la survie de la pratique hospitalière des médecins omnipraticiens. Cette disposition fera du Québec le seul pays où les omnipraticiens jouent un rôle aussi prépondérant dans les établissements de santé.

Sous la présidence du D^r Renald Dutil, M^e Chapados a participé aux négociations portant sur la mise en place des Départements régionaux en médecine générale en 2000, d'un comité permanent sur la répartition des effectifs médicaux en 2002, il a contribué à la sensibilisation du Ministère à la notion de prise en charge et de suivi de clientèles vulnérables, à la création des Groupes de médecine de famille, en 2003 et des cliniques réseaux, en 2005. C'est aux côtés du D^r Dutil que M^e Chapados livra sa dernière grande négociation à la FMOQ, soit le dossier du redressement de la rémunération en 2007.

M^e Chapados retient de sa carrière d'avocat l'importance de l'application et du respect de la règle de droit, l'avocat étant le rempart de la démocratie et de la liberté. Et il a souvent pris conscience, surtout en droit criminel, que quand la main de l'État s'abat sur quelqu'un, il ne lui reste que le recours à un avocat, pour faire entendre sa cause par tous les moyens que prévoit le système de justice.

Graduellement, M^e Chapados se retire de la vie professionnelle, même si on soupçonne qu'il se gardera quelques dossiers en réserve. Il consacre de plus en plus temps aux siens et à ses activités préférées : la gastronomie, l'horticulture, la musique, la lecture, les voyages et les séjours dans la nature où il s'adonne bien sûr, à la chasse et à la pêche et qui lui permettent d'admirer les paysages majestueux qu'offrent les montagnes de la Gaspésie en automne.

M^e Chapados a bien connu les 6 présidents de la FMOQ : les Dorion, Hamel, Czitrom, Richer, Dutil et Godin. Il aura négocié avec 16 Ministres de la santé de Jean-Paul Cloutier en 1969 à Philippe Couillard en 2007. M^e Chapados a été à la fois témoin et acteur de tous les grands moments du syndicalisme médical et de l'histoire de la législation en santé au Québec. Il a pris part aux assises syndicales et aux activités courantes de la Fédération, devenant un véritable ami pour les membres de la Fédération qui l'ont côtoyé. Il était donc tout naturel de lui faire une place de choix, celle de membre honoraire, en reconnaissance de ses réalisations, de son dévouement sincère, de sa constance à défendre avec talent et compétence et les droits fondamentaux des médecins omnipraticiens : le droit d'association, de représentation, de négociation et de contestation, qu'il contribuera à sauvegarder sans relâche pendant 40 ans avec la solidarité et la vigilance des omnipraticiens.